



Etaient présents : André DUJOLS, Patrice FALIES, Bruno FAURE, Jean-Louis FAURE, François LACHAZE, Christian LAFARGE, Martial MEYDIEU, Jean-Noël PARRA, Albert ROCHETTE, Marc BENECH, Véronique CHABEAUD, Louis CHAMBON, Michel CHAMPS, Michel CONSTANT, Jean-Louis DAPON, Colette DAUZET, André DAYRAL, Henri DIDELOT, Jean-Pierre FRUQUIERES, Isabelle GARRELON, Abel LAPEYRE, Jean-Louis LAYAC, Michel LESPINE, Jean LOUISFERT, Christian LUSSERT, Jean-Bernard PASSENAUD, Dominique REMY, Marc SEPCHAT, Pascal TERRAIL, Monique VIOSSANGE, Serge BARRE

Excusés : Jean-Yves BONY, Régis JOUDRIER, Jacques CHASSAGNE, Emmanuel FONROUGE, Christian FOURNIER, Jacques KLEM, Marie-Lyse DUNION, Jean RODDE

Représentés: François DESCOEUR par Jean-Louis DAPON, Jean-Christophe BORNE par Jean-Louis FAURE, Elda CAUDA par Martial MEYDIEU, Jean-Marie FABRE par Patrice FALIES, Jean-Louis FRAYSSE par Colette DAUZET, Claude VERDIER par Jean-Noël PARRA

Ordre du Jour

- Vote des comptes de gestion 2017
- Vote des comptes administratifs 2017
- Vote des budgets primitifs 2018
- Vote des taux d'imposition
- Modification statutaire
- Questions diverses

1. Situation financière de la collectivité

Le Président dresse une présentation de la situation financière de la collectivité.

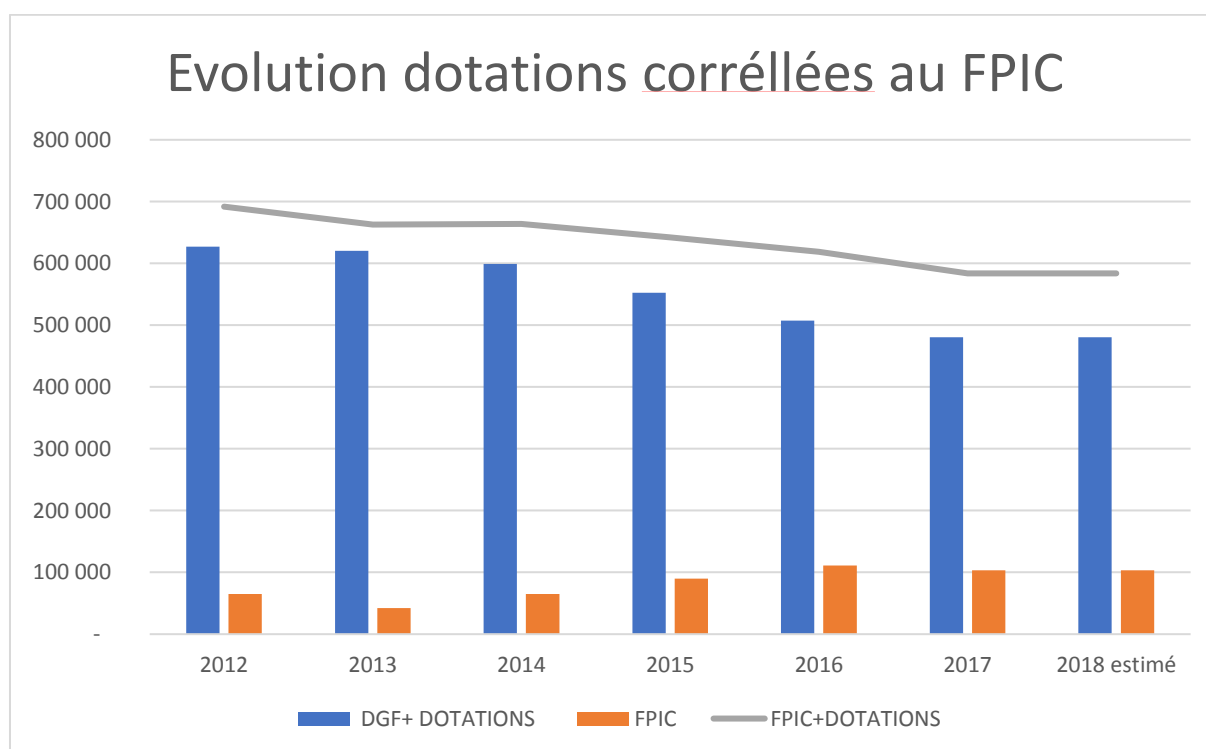
Malgré une baisse ininterrompue des dotations de l'état depuis 2011 (-390 000€ en cumulé depuis 2011), la collectivité maintient une situation saine caractérisée par :

- de faibles charges de fonctionnement (341 000€)
- une capacité de désendettement maîtrisée (6 ans)
- une épargne nette en progression (40€/hab (36€ en 2017); 349 087€)
- un taux d'épargne brute de 15.17%
- un important volet d'investissement (2 850 397€ en 2017)

Il précise que les comptes administratifs 2017 comme les budgets primitifs 2018 sont conformes aux engagements pris dans le cadre du Pacte de gestion, à savoir :

- **Maintenir une capacité de désendettement inférieure à 8 ans (tous budgets confondus)**
- **Conserver un taux d'épargne brute supérieur à 15% (c'est-à-dire supérieur à la moyenne nationale du bloc local) (tous budgets confondus)**
- **Pérenniser un volume d'épargne net supérieur à 200 000€ (tous budgets confondus)**

		2013	2014	2015	2016	2017
Impôts ménages	Taxe d'habitation	1137547	1134634	1186709	1162049	1174213
	Taxe foncière sur prop bâties	97762	99652	102332	102874	104448
	Taxe foncières sur prop non bâties	117456	118975	120108	121084	121900
	<i>TOTAL impôt ménages</i>	1352765	1353261	1409149	1386007	1400561
	<i>Compensation fiscale ménages</i>	129072	130252	137374	116105	145973
Impôts entreprises	Côtisation Foncière des Entreprises	320886	321152	321927	326069	311741
	CVAE	184356	182248	193284	185729	178292
	IFER	78696	75558	76410	78447	87175
	<i>TOTAL impôt entreprises</i>	583938	578958	591621	590245	577208
	<i>Compensation fiscale entreprises</i>	21016	16220	11576	9159	2965
TOTAL FISCALITE		1936703	1932219	2000770	1976252	1977769
TOTAL Compensation		150088	146472	148950	125264	148938



Evolution des niveaux d'épargne de la collectivité

	2014	2015	2016	2017
Recettes de fctt cumulées	5070606	5009354	4386886	5238572
Dépenses de fctt cumulées	4181874	4107308	3496731	4297471
Epargne de gestion	888733	902046	890155	941100
Intérêts de la dette	220165	191519	167984	146653
EPARGNE BRUTE	668567	710527	722171	794448
Capital	359281	412549	403829	445361
EPARGNE NETTE	309286	297978	318342	349087

En 7 années 17,85 millions d'investissements réalisés par la CC du Pays de Salers

2. Dotation Office de Tourisme 2018 (DECC 2018_033)

Le Président propose de fixer le niveau de dotation de l'office de tourisme 2018 à 235 000 €. Cette somme sera portée à l'article 6574 de la section de fonctionnement du budget général et versée par dixième.

→ Les élus valident à l'unanimité la proposition du Président

3. Vote des taux 2018 (DECC 2018_009)

Le Président rappelle qu'il convient de fixer les taux d'imposition.

→ Les élus à l'unanimité, décident de voter un taux de CFE de 29.59% et décident de voter les taux « ménages » suivants :

- Taxe d'habitation : 12.02%
- Taxe sur le foncier bâti : 1,45%
- Taxe sur le foncier non bâti : 10.37%
- Taxe Ordures Ménagères : 12.95%

4. Comptes de gestion 2017 (Budget Général : DECC 2018_010, Budget OM : DECC 2018_011, Coopérative St Bonnet : DECC 2018_012, Transports scolaires : DECC 2018_013, SPANC : DECC 2018_014, GBL : DECC 2018_015)

→ Les élus entérinent à l'unanimité l'ensemble des comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2017, par le receveur, visés et certifiés conformes, qui n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

5. Comptes administratifs et report de résultats

Jean Yves BONY fait lecture aux élus des documents préparatoires qui leur ont été envoyés par voie postale, concernant les différents comptes administratifs du budget général et des budgets annexes.

6. Vote du CA 2017 budget général (DECC 2018_029)

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		2 095 938.90	675 130.99		675 130.99	2 095 938.90
Opérations de l'exercice	5 333 461.43	4 206 447.24	4 371 379.09	4 502 711.97	9 704 840.52	8 709 159.21
TOTAUX	5 333 461.43	6 302 386.14	5 046 510.08	4 502 711.97	10 379 971.51	10 805 098.11
Résultat de clôture		968 924.71	543 798.11			425 126.60
		Restes à réaliser				
		Besoin/excédent de financement Total				425 126.60
		Pour mémoire : virement à la section d'investissement				178 529.48

543 798.11	au compte 1068 (recette d'investissement)
425 126.60	au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

→ Les élus valident à l'unanimité les comptes administratifs et les reports de résultats.

a. Vote du CA 2017 OM (DECC 2018_028)

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés			455 997.52		455 997.52	
Opérations de l'exercice	902 125.28	1 001 872.60	180 846.00	504 547.00	1 082 971.28	1 506 419.60
TOTAUX	902 125.28	1 001 872.60	636 843.52	504 547.00	1 538 968.80	1 506 419.60
Résultat de clôture		99 747.32	132 296.52		32 549.20	
		Restes à réaliser				
		Besoin/excédent de financement			32 549.20	
		Pour mémoire : virement à la s				193 163.01

99 747.32	au compte 1068 (recette d'inve
	au compte 002 (excédent de fon

→ Les élus valident à l'unanimité les comptes administratifs et les reports de résultats.

b. Vote CA 2017 transports scolaires (DECC 2018 020)

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	175.45				175.45	
Opérations de l'exercice	76 584.88	76 760.33			76 584.88	76 760.33
TOTAUX	76 760.33	76 760.33			76 760.33	76 760.33
Résultat de clôture						
	Restes à réaliser					
	Besoin/excédent de financement					
	Pour mémoire : virement à la s					

0	au compte 1068 (recette d'inve
0	au compte 002 (excédent de fon

→ Les élus valident à l'unanimité les comptes administratifs et les reports de résultats.

c. Vote du CA 2017 SPANC (DECC 2018 023)

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		4 835.60				4 835.60
Opérations de l'exercice	94 983.58	82 330.00	79 998.86	6 900.00	174 982.44	89 230.00
TOTAUX	94 983.58	87 165.60	79 998.86	6 900.00	174 982.44	94 065.60
Résultat de clôture	7 817.98		73 098.86		80 916.84	
	Restes à réaliser					
	Besoin/excédent de financement				80 916.84	
	Pour mémoire : virement à la s					43 000.00

	au compte 1068 (recette d'inve
	au compte 002 (excédent de fon

→ Les élus valident à l'unanimité les comptes administratifs et les reports de résultats.

d. Vote du CA 2017 Coop St Bonnet (DECC 2018_024)

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	44 662.26		1 360 354.41		1 405 016.67	
Opérations de l'exercice	407 749.64	365 553.46	2 225 664.78	3 103 983.34	2 633 414.42	3 469 536.80
TOTAUX	452 411.90	365 553.46	3 586 019.19	3 103 983.34	4 038 431.09	3 469 536.80
Résultat de clôture	86 858.44		482 035.85		568 894.29	
			Restes à réaliser			
			Besoin/excédent de financement		568 894.29	
			Pour mémoire : virement à la s			692 718.05

	au compte 1068 (recette d'inve
	au compte 002 (excédent de fon

→ Les élus valident à l'unanimité les comptes administratifs et les reports de résultats.

e. Vote du CA 2017 GBL (DECC 2018_031)

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		0.57	64 075.04		64 075.04	0.57
Opérations de l'exercice			85 146.69	79 273.20	85 146.69	79 273.20
TOTAUX		0.57	149 221.73	79 273.20	149 221.73	79 273.77
Résultat de clôture		0.57	69 948.53		69 947.96	
			Restes à réaliser			
			Besoin/excédent de financement		69 947.96	
			Pour mémoire : virement à la s			

0.57	au compte 1068 (recette d'inve
	au compte 002 (excédent de fon

→ Les élus valident à l'unanimité les comptes administratifs et les reports de résultats.

7. Création du budget assainissement (DECC 2018 036)

Le Président rappelle aux élus que la communauté de communes a pris la compétence assainissement collectif en lieu et place des communes.

Compte tenu de ces éléments, il propose de créer le budget annexe « Assainissement » sous M40.

→ Les élus valident à l'unanimité la création d'un budget annexe « Assainissement »

8. Vote des budgets primitifs

Le Président fait lecture aux élus des documents préparatoires qui leur ont été envoyés par voie postale, concernant les différents budgets primitifs du budget général et des budgets annexes.

a. Vote du BP Budget général 2018 (DECC 2018 030)

Le Président propose le BP s'équilibrant de la manière suivante :

- Section de fonctionnement :
 - Dépenses : **4 892 655.97 €**
 - Recettes : **4 892 655.97 €**
- Section d'Investissement :
 - Dépenses : **8 061 630.30 €**
 - Recettes : **8 061 630.30 €**

→ Les élus adoptent ce budget prévisionnel à l'unanimité.

b. Vote du BP Budget OM 2018 (DECC 2018 027)

Le Président propose le BP s'équilibrant de la manière suivante :

- Section de fonctionnement :
 - Dépenses : **1 081 713.74 €**
 - Recettes : **1 081 713.74 €**
- Section d'Investissement :
 - Dépenses : **730 611.06 €**
 - Recettes : **730 611.06 €**

→ Les élus adoptent ce budget prévisionnel à l'unanimité.

c. Vote du BP Budget GBL 2018 (DECC 2018 032)

Le Président propose le BP s'équilibrant de la manière suivante :

- Section de fonctionnement :
 - Dépenses : **0.57 €**
 - Recettes : **0.57 €**
- Section d'Investissement :
 - Dépenses : **1 369 948.53 €**
 - Recettes : **1 369 948.53 €**

→ Les élus adoptent ce budget prévisionnel à l'unanimité.

d. Vote du BP Budget Transports scolaires 2018 (DECC 2018_019)

Le Président propose le BP s'équilibrant de la manière suivante :

- Section de fonctionnement :
 - Dépenses : **74600 €**
 - Recettes : **74600€**

→ Les élus adoptent ce budget prévisionnel à l'unanimité.

e. Vote du BP SPANC 2018 (DECC 2018_022)

Le Président propose le BP s'équilibrant de la manière suivante :

- Section de fonctionnement :
 - Dépenses : **136 316.86 €**
 - Recettes : **136 316.86 €**
- Section d'Investissement :
 - Dépenses : **251 098.86 €**
 - Recettes : **251 098.86 €**

→ Les élus adoptent ce budget prévisionnel à l'unanimité.

f. Vote du BP Coop St Bonnet (DECC 2018_025)

Le Président propose le BP s'équilibrant de la manière suivante :

- Section de fonctionnement :
 - Dépenses : **844 359.75 €**
 - Recettes : **844 359.75 €**
- Section d'Investissement :
 - Dépenses : **699 401.31 €**
 - Recettes : **699 401.31 €**

→ Les élus adoptent ce budget prévisionnel à l'unanimité.

g. Vote du BP Assainissement (DECC 2018_026)

Le Président propose le BP s'équilibrant de la manière suivante :

- Section de fonctionnement :
 - Dépenses : **910 000.00 €**
 - Recettes : **910 000.00 €**
- Section d'Investissement :
 - Dépenses : **1 274 000.00 €**
 - Recettes : **1 274 000.00 €**

→ Les élus adoptent ce budget prévisionnel à l'unanimité.

9. Modification statutaire (DECC 2018_017)

Le Président rappelle aux élus que la Communauté de Communes du Pays de Salers doit mettre en conformité ses statuts avec la loi NOTRe. Dans ce cadre, il fait lecture des statuts modifiés (annexés à la présente). Il précise que ces modifications impactent l'article :

- ▶ **Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire**
- ▶ *Sont d'intérêt communautaire :*
 - ▶ *L'espace scénographique dénommé : Maison de la Salers à St Bonnet de Salers*
 - ▶ *Le centre d'activités du Col de Légal : ski de fond, raquettes, biathlon, randonnée, VTT...*
 - ▶ *Le site du stade du Moulin à Vent de St Cernin : construction d'une salle de réception, tribune et vestiaires*

➔ Les élus valident à l'unanimité la modification statutaire proposée.